

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.S. POITIERS

N° MAILLOT Obligatoire Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)

Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

1	LEGRAND Jimmy	J152768
2	FERREIRA Anthony	J093000
4	PERRAUD Michael	J086125
5	RIVEREAU Joffrey	J083470
6	KARAMAN Dewi	J134637
7	BRANDON Jerome	J118027
9	DE KERANFLECH Ifig	J152770
10	BOURDIN-MERIAU Tristan	J108781
13	BILLY Jacky	J069346
14	BARBE Thomas	J069343
16	LEVEQUE Sylvain	J085234

A Saisir

N° CAPITAINE **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

13	BILLY Jacky
----	-------------

2 DIRIGEANTS **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	BOURDIN Quentin	D079328
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : O.S. MASSY

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
1	BOUADDI Said	J092044	
2	ARBAI Anasse	J092569	
3	GRIE Gnepo	J061982	
4	GUERROUT Mohammed	J133894	
5	CHEMOUN Yahya	J070936	
6	AGOUNE Hakim	J068793	
7	KSOURI Ahmed	J141626	
8	MOUNIM Mehdi	J062428	
9	MAHIOUS Ali	J130135	
10	MANGASSY Boubacar	J096342	
11	GONCALVES Anthony	J127627	16
12	TEIL Nicolas	J070927	

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

2	ARBAI Anasse
---	--------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	BENMADIATE Roger	D119597
Dirigeant	NEVES-SOUSA Helder	D083473

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.S.C.S. ST BRIEUC

**N° MAILLOT
Obligatoire**

**Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183**

Srcls

1	SENDLAK Marek	J116713
2	MORIN Antoine	J129503
5	ERNOUL Antoine	J082705
7	LETACONNOUX Yohann	J116493
8	JEGO Jimmy	J154670
9	DRABO Sekou	J061843
10	MAKA Antoine	J061819
11	THOMAS David	J061809
12	ARZUL Mathieu	J061850

A Saisir

N° CAPITAINE

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

5	ERNOUL Antoine
---	----------------

2 DIRIGEANTS

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	DOUZENEL Mathieu	D116492
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : O.S. VERSAILLES

**N° MAILLOT
Obligatoire**

**Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183**

Srcls

1	LEMAIRE Frederic	J064050
3	CHOUETTE Olivier	J093718
4	RIFA Anas	J083584
5	MHUN Gregory	J062464
7	LEITE Enrique	J085724
8	CANTAREUL Aurelien	J064047
9	DA ROCHA Thomas	J106690
10	PIGNARD Kevin	J129653
17	PELAGE Dimitry	J076103
55	MARTIN Arnaud	J093859
99	GRANGER Kevin	J076485

A Saisir

N° CAPITAINE

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

55	MARTIN Arnaud
----	---------------

2 DIRIGEANTS

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	LAVERGE Sebastien	D129651
Dirigeant	MARTEL Gaetan	D065110

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation